

RAPPORT DU COMITÉ

le JEUDI 16 juin 1966.

Le Comité permanent de l'immigration et du travail, auquel a été déféré le Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant la loi sur les justes salaires et les heures de travail», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, et pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 9 juin 1966, l'a chargé d'en faire rapport sans amendement.

Le président,
JOHN HNATYSHYN

Le secrétaire du Comité
Frank A. Jackson